

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS : PARCE QUE RENOVER, C'EST AUSSI INNOVER

TOP DEPART DE L'ÉDITION 2015 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS »

Paris, le 29 octobre 2015 – Parce que rénover c'est aussi innover, la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) annoncent aujourd'hui le lancement de l'édition 2015 du concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS ». Ce concours est destiné aux porteurs d'un projet d'innovation économique, sociale et environnementale dans l'un des 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville¹ en France.

OBJECTIF DU CONCOURS

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » récompense chaque année des projets développés dans des quartiers « politique de la ville ». Ces projets montrent concrètement **en quoi la rénovation urbaine génère de l'innovation sociale, du développement économique et de la cohésion sociale dans les quartiers**. Ils valorisent notamment la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture sur le reste de la ville, la qualité des espaces publics, la possibilité pour leurs habitants de devenir des citoyens à part entière.

A QUI EST DESTINÉ CE CONCOURS ?

Ce concours s'adresse aux **structures publiques et privées portant un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale** dans l'un des 500 quartiers français en rénovation urbaine² : associations, collectivités, établissements publics & entreprises.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les projets doivent permettre de :

- ◆ Favoriser la création d'emplois et d'activité économique
- ◆ Encourager la création d'entreprise et faciliter l'insertion professionnelle
- ◆ Favoriser la cohésion sociale et améliorer la vie quotidienne

4 CATEGORIES :

1. Insertion professionnelle
2. Vie quotidienne et lien social
3. Innovation sociale et sociétale
4. Création d'activité & développement économique

DATES CLES A RETENIR

29 octobre – Ouverture des inscriptions
4 décembre – Clôture des inscriptions
Janvier 2016 – Sélection des 12 nominés par le Jury
Février 2016 – Remise des Prix et annonce des lauréats

INFORMATIONS ET DOSSIER DE CANDIDATURE A TELECHARGER SUR

www.fondationface.org

DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER A L'ADRESSE concours2015@fondationface.org

¹ 500 quartiers dits « ANRU » parmi les 1300 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

² La liste des quartiers dits ANRU est téléchargeable sur www.fondationface.org

CHIFFRES & LAUREATS 2014

En 2014, parmi 116 dossiers déposés, 4 lauréats ont été primés dans 4 catégories **pour leur exemplarité, avec l'ambition d'en démultiplier l'impact dans d'autres villes**

CATEGORIE	LAUREAT	PARRAIN	REGION
Insertion professionnelle	Garage de l'ESS - GESSL INES	CGET	Lorraine
Vie quotidienne et lien social	La tour réservoir - Scène nationale du Havre	USH	Haute-Normandie
Innovation Sociale et sociétale	StudiObjet - incubateur innovant	ENGIE	Alsace
Création d'activité et développement économique	Le Crêt du Roch : quartier de l'ESS Rues du développement durable	VINCI	Rhône-Alpes

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » est une initiative de la Fondation FACE et de l'ANRU



Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry, avec 15 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, Pdg du Groupe Engie. C'est un réseau national de 63 structures locales qui participent à des **actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté** en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **5 200 entreprises locales et nationales**, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, des actions sont animées par les **63 structures locales**, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, raccrochage scolaire, orientation métiers, actes de médiation sociale, accompagnement diversité des entreprises, accompagnement des collectivités, animation des ZFU, mécénat de solidarité, autant de moyens pour lutter contre les inégalités sociales en France.



L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants**. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre **du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros**, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : www.anru.fr

Concours organisé en partenariat avec

